

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°26-38

L'an deux mille vingt six à 10h00
Le 3 juillet, à CHARLEVILLE MEZIERES

Date de convocation	26 juin 2026
Nombre de délégués :	
 Titulaires	53 Titulaires
 Suppléants	53 Suppléants
 Présents	32 Présents
 Votes par procuration	2 votes par procuration

Étaient présents :

M Francis ANNOULD	M Michel LALLEMAND
M Eric BACHELEZ	M Pascal LEPAGE
M Jean-Marie BARREDA	M Laurent MANTEAU
M Farid BESSADI	M Christophe MAROT
M Damien BLONDIN	M Damien MAYAUX
Mme Véronique CASTRONOVO (PV de M SERVAGI)	M Mickaël MERCIER
Mme Lydia CHARBONNIER	M Frédéric MENSER
M Samuel CHOINET	M. Michel NORMAND (PV de Mme JOSEPH)
M Pierre CORDIER	M Alain PANCHER
M Jean – Pierre CORVISIER	M Sébastien PAULET
M. Eric DAVIN	M Jean-Marie PIERRE
M Bruno FAUCHERON	M Boris RAVIGNON
Mme Pascale GAILLOT	Mme Fabienne SCHOLLHAMMER
M Mario GEIS	M Claude VALDENNAIRE
M Eric GILLARDIN	Mme Valérie WOITIER
M Dominique HAMAIDE	
Mme Dominique HUMBERT	

Objet de la délibération :

DEMANDE DE SUBVENTION POUR EMERGENCE DU SAGE

Résultat du vote
Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°26-38

Objet de la délibération :

DEMANDE DE SUBVENTION POUR EMERGENCE DU SAGE

Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) constitue un outil stratégique de planification territoriale visant à assurer une gestion équilibrée et intégrée de la ressource en eau du bassin versant de la Meuse.

Dans le cadre du bassin de la Meuse, cette phase de préfiguration du SAGE représente une étape essentielle permettant de structurer la gouvernance, de mobiliser les acteurs du territoire et de poser les bases d'une démarche concertée.

L'EPAMA engage ainsi une première phase d'émergence visant à :

- Structurer l'identité du futur SAGE
- Clarifier les objectifs et les enjeux
- Assurer la lisibilité du projet auprès des parties prenantes
- Initier une dynamique territoriale

Le présent dossier vise à solliciter un appui financier pour la mise en œuvre d'un dispositif de communication structuré et adapté au lancement du SAGE Meuse, actuellement en phase d'émergence par l'EPAMA. C'est une phase importante qui constitue un moment clé pour faire connaître la démarche auprès des acteurs du territoire, mobiliser les partenaires, sensibiliser le grand public aux enjeux locaux, informer sur la démarche du SAGE (analyse des stratégies identitaires et de communication). Cette phase nécessite un dispositif de communication afin de rendre la démarche lisible, fédératrice et accessible à l'ensemble des parties prenantes.

Objectifs de l'appui communication :

- Ateliers de présentation thématique avec les différents acteurs du bassin versant.
- Faciliter la compréhension des enjeux par les élus, les usagers et le grand public.
- Développer une identité visuelle cohérente pour le SAGE : Analyse marché, atelier collaboratif de 25 pers. pour définir l'ADN du projet (premier contact avec le groupe informel).
- Produire des supports de communication (Logo, charte graphique, infographies, vidéos courtes, site ou page web dédiée).

Résultats attendus de cet accompagnement stratégique de communication :

- Mobilisation accrue des acteurs locaux,
- Visibilité renforcée de la démarche,
- Base solide pour la constitution et le fonctionnement de la future CLE.

L'ensemble de ces prestations s'élève à 20 030 € HT= 24 036 € TTC

Poste	Détail	Montant TTC
INVESTISSEMENT :		
AMO Communication (2026, 2027)	Phase 1,2,3 et 5	24 036 €
Supports imprimés (2026-2031)	Plaquettes (500 à 1000 ex.) : 1 500 à 3 000 € Kakémonos (2 à 3 unités) : 400 à 900 €	4000 €
FONCTIONNEMENT :		
Frais annexes à la partie communication (2026-2031)	Location Salle - Réu CLE, café, frais de déplacements intervenant, Indemnisation éventuelle d'intervenants experts, vidéo de présentation SAGE, enquêtes etc.)	3000 €
Total phase actuelle (TTC)		31 036 €

INVESTISSEMENT :		
Déploiement communication (2027-2031)	Accompagnement mensuel et mise en œuvre stratégie de communication	1050 € unité * X6 sur 3-4 ans = 6300 €
Site Web CM5 - (202	CM5- 5 pages	3450 €
Total budget prévisionnel (TTC)		9750 €
Total budget global (TTC)		40 786 €

Financeurs	Montant TTC	%
Agence de l'eau Rhin-Meuse	28 550,20 €	70 %
EPAMA	8457,20 €	21 %
Région Grand Est	3778,60 €	9 % (sur la base de 37 786 € - hors fonctionnement)
Total financement (TTC)	40 786,00 €	100 %

Ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical :

- **APPROUVE** le plan de financement de la phase d'émergence du SAGE
- **SOLLICITE** les subventions auprès de l'Agence de l'Eau et de la Région Grand Est.



Le Président de l'EPAMA

Monsieur Boris RAVIGNON